



Pompier

Emploi à temps partiel

Le Service de sécurité incendie de Saint-Félix-de-Valois est actuellement en recrutement pour combler des postes de pompiers ou pompières à temps partiel ainsi qu'une liste de rappel.

Sous l'autorité du directeur du service, le candidat est appelé à intervenir lors de situation d'urgence de toutes sortes telles que les incendies, désincarcérations, sauvetages, premiers répondants et autres. La Municipalité compte embaucher des personnes possédant notamment d'excellentes aptitudes à travailler en équipe, démontrant un sens des responsabilités, un très bon jugement, faisant preuve d'éthique professionnelle, ayant une facilité d'apprentissage et pouvant participer à des activités de prévention incendie.

Qualifications et exigences

Les candidats recherchés doivent :

- Être âgés de 18 ans et plus et, à l'embauche, avoir leur lieu de résidence permanent dans la municipalité de Saint-Félix-de-Valois;
- Posséder une des formations suivantes en sécurité incendie : Pompier I, DEP en Intervention en sécurité incendie ou DEC en Techniques de sécurité incendie;
- Détenir un permis de conduire du Québec de classe 4A valide.
- N'avoir aucun antécédent criminel et être en mesure d'en fournir la preuve lors de l'embauche;
- Être en bonne condition physique et disposés à se soumettre à un examen médical;
- Avoir une bonne capacité de résistance au stress et aux différentes conditions climatiques;
- Avoir une très bonne disponibilité.

Si vous remplissez les conditions mentionnées ci-dessus et que vous avez le goût de relever un nouveau défi, n'hésitez pas à transmettre votre curriculum vitae avant le 31 mars 2018 à l'attention de :

M. Pierre Beaudin, directeur
Service incendie et de la sécurité civile
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
600, chemin de Joliette Saint-Félix-de-Valois (QC) J0K 2M0

incendie@st-felix-de-valois.com
450 889-5589, poste 7740

La forme masculine employée dans le présent texte désigne également les femmes et les hommes.